



## Droit de retractations remboursement achat montre

Par **ludivine286**, le **24/05/2009** à **07:50**

Bonjour,  
jai acheter une montre hier apres midi afin de l'offrir. Celle ci ne plait pas a la personne concerner. je ne souhaite pas avoir un avoir sur la magasin car 100 euros en bijoux sa ne m'interesse pas. puis demander un remboursement sachant que sa ne fait meme pas 48 heure que j'ai le produits, qu'il est neuf , toujours dans sa boite. merci pour vos reponses.